Zeitschrift: Plan : Zeitschrift für Planen, Energie, Kommunalwesen und Umwelttechnik = revue suisse d'urbanisme

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Landesplanung

Band: 16 (1959)

Heft: 4

Rubrik: Mitteilungen = Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Association suisse pour le plan d'aménagement national

Rapport d'activité 1957 à 1958

L'exercice faisant l'objet de ce rapport est caractérisé par une activité soutenue dans la construction. Ce n'est pas seulement dans les villes que l'édification d'immeubles d'habitation ou commerciaux et industriels n'a guère diminué d'intensité; à la campagne également on a vu beaucoup de nouveaux quartiers dans les faubourgs et même dans des communes jusqu'à maintenant uniquement agricoles et considérées comme trop éloignées de la ville. Ici et là se fait sentir l'influence ordonnatrice des autorités et des spécialistes de l'aménagement, mais le plus souvent la construction est réalisée au hasard, le terrain est gaspillé et l'implantation est trop dispersée; ce défaut de méthode rappelle des temps que l'on pouvait croire révolus. Il est bien évident que la prospérité dans le secteur de la construction n'est guère favorable à l'activité du « planiste ». L'unique avantage de cette dévastation de notre paysage est qu'elle fait apparaître de façon encore plus nette aux milieux les plus étendus de la population les fautes criantes que nous, urbanistes, cherchons à éviter dans toute la mesure du possible.

Dans les grandes villes, on constate une demande générale pour intensifier la construction d'immeubles d'habitation. Les hommes politiques sont soumis à une forte pression de la part de ceux qui cherchent des appartements et qui exigent de la part des autorités la mise à disposition des dernières réserves de terrain. Cela, cependant représenterait une perte irréparable, sans apporter de solution au problème; ce dernier est uniquement remis à plus tard, pour ressurgir ensuite de façon plus aiguë. L'accroissement de la population provoque une augmentation de la demande en nouveaux bâtiments de toutes sortes. La nécessité s'impose donc de procéder à une orientation consciente et ordonnée du développement de nos terres de culture, ainsi que de maintenir libres de façon définitive certaines zones de verdure. Toute décision à ce sujet, prise uniquement en considération des conditions locales et sous l'influence d'une pression quelconque, ne peut constituer qu'une solution de fortune, qui ne mènera jamais au but général.

Il faut donc que tous ceux sur qui repose l'avenir de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national éclairent les autorités, les organisations et l'ensemble de la population par tous les moyens possibles, à savoir par des publications, des thèses, des conférences, un service de presse et des articles dans la revue « Plan ». Il est extrêmement important de soutenir par la parole et par l'action, à l'aide de matériel et d'arguments, les membres des autorités dans toutes leurs interventions. Il est très réjouissant de constater qu'effectivement, dans bien des conseils — du conseil communal au conseil fédéral — des brèches sont ouvertes en faveur de l'aménagement local, régional et national. Le comité, son bureau et les secrétaires de notre Association doivent certainement plusieurs de ces succès à leur propre activité, mais ces résultats ne seraient pas assez durables, si les membres de l'ASPAN n'étaient pas toujours prêts à les épauler de façon compétente.

Les efforts que nous déployons deviennent donc de plus en plus urgents et actuels. Ceci est également évident dans les grands projets de construction de notre réseau routier principal. Bien des gens ont été surpris de constater avec quel esprit de joyeuse acceptation le peuple suisse a adopté en juillet dernier l'article constitutionnel relatif à la construction des routes principales. Le citoyen était parfaitement conscient non seulement des grands frais de cette entreprise, mais aussi du fait que les nouvelles voies de circulation influeraient fortement les conditions existant dans les communes et les cantons. Les « planistes » se rendent compte que ces empiètements sur les territoires des communes et des cantons ne doivent pas être faits au hasard, ni au seul point de vue de la technique de la circulation. Il est en outre évident, selon de nombreux entretiens et articles de journaux, que l'opinion publique comprend toute la portée des conséquences entraînées par ces empiètements. La compréhension pour l'aménagement national prend naissance dans le souci du développement futur de nos terres de culture. C'est ici que nous devons intervenir, c'est ici que réside notre tâche principale la plus urgente, c'est sur ce point que l'aménagement national fera ses preuves. Notre contribution consiste en l'élaboration de lignes directrices, de thèses, en bons exemples constamment complétés par les explications et les éclaircissements nécessaires. Plus la situation deviendra pressante et plus les projets seront vastes, plus les forces des « planistes » seront mises à l'épreuve pour défendre notre paysage.

Assemblée des membres en 1957

La 10e assemblée générale de notre Association a eu lieu le 4 mai 1957 à Lucerne, sous forme de journée d'étude ayant pour thème « *L'industrie et le plan d'aménagement* ». Un exemple illustrant de façon très adéquate l'étude de ces problèmes fut fourni par la visite des nouveaux locaux industriels de la maison Schindler & Cie S. A., fabrique d'ascenseurs et d'électromoteurs, à Ebikon. L'immense intérêt suscité par le thème de l'assemblée résulte du nombre particulièrement élevé de membres présents et d'invités (plus de 300 personnes) qui assistèrent aux conférences préliminaires et à la visite de l'usine. Du côté de l'industrie, l'intérêt ne fut pas moindre, car elle se sent tenue de donner une importance de plus en plus grande à la question du choix du domicile de son personnel. Pour la première fois, en effet, outre nos membres, un certain nombre d'industriels assistèrent à notre assemblée. Les architectes MM. C. Mossdorf et R. H. Hässig, ainsi que M. H. Siegwart, ingénieur (président de la commission du groupe régional d'aménagement de la Suisse centrale), présentèrent des exposés sur l'aménagement idéal et l'aménagement effectif de la région industrielle d'Ebikon. Après ces conférences qui suscitèrent leur approbation, les participants se rendirent dans le nouveau Pavillon Schindler à Ebikon où, à la suite d'un simple, mais excellent repas d'entreprise, ils entendirent M. A. Sigg, président du conseil d'administration, qui souhaita la bienvenue aux membres et invités et M. G. Béguin, avocat et vice-président de l'ASPAN, qui parla brièvement des relations existant entre l'industrie et l'aménagement national. Ensuite, l'assemblée approuva le rapport d'activité, le bilan et les comptes de l'exercice 1955/56 et en donna décharge au comité. L'assemblée prit connaissance du décès de M. M. Steffen, Berne, et de la démission de M. J. Luchsinger, ingénieur cantonal, Soleure, tous deux anciens membres du comité. Le président, M. le prof. Dr H. Gutersohn, ainsi que MM. les vérificateurs des comptes, furent réélus avec acclamations pour deux ans. La partie officielle de l'assemblée générale se termina par une *résolution* émanant de nombreux participants, résolution selon laquelle l'Association demande une collaboration étroite entre les autorités et les industriels dans le but d'organiser de façon harmonieuse la construction d'immeubles et l'exploitation des terres dans notre pays.

Après la visite extrêmement instructive de la nouvelle usine, sous la conduite de M. F. Zwicky, architecte, les autorités du canton et de la ville de Lucerne offrirent le vin d'honneur dans le Musée historique de l'Hôtel de Ville où M. K. Schwegler, conseiller communal, assura les « planistes » du soutien actif des autorités pour la réalisation de leur tâche d'aménagement.

Les travaux de cette assemblée ont été résumés entre-temps en une brochure intitulée « Industrie et plan d'aménagement ». L'Association put remettre cette brochure à ses membres au début de l'année 1959.

Comité

La séance ordinaire du comité pour l'année 1957 eut également lieu le 4 mai 1957 à *Lucerne*. Le comité confirma les membres du bureau de l'ASPAN dans leurs fonctions et élit à l'unanimité et avec acclamations M. *H. Siegwart, ingénieur, Lucerne,* en qualité de nouveau membre. Le bilan et les comptes de l'exercice 1955/56 furent approuvés et décharge en fut donnée. Au cours de la discussion détaillée et animée qui suivit, l'accent fut placé principalement sur l'importance et l'urgence du problème de la spéculation foncière.

Dans sa séance du 22 mai 1958 à *Berne,* après acceptation du bilan et des comptes de l'exercice 1957 et décharge donnée au bureau et au secrétariat, le comité se consacra à l'étude de divers problèmes d'actualité de notre Association, entre autres l'introduction de l'abonnement obligatoire à notre organe officiel *Plan;* cette proposition fut rejetée. Ensuite M. G. Béguin et M. le professeur O.-K. Kaufmann présentèrent des exposés sur « *Les bases juridiques de l'aménagement national* », qui furent suivis par le comité avec le plus grand intérêt et très applaudis.

Bureau de l'ASPAN

A nouveau, les questions touchant à l'*aménagement du réseau routier principal* occupèrent essentiellement l'attention du bureau. On procéda en outre à l'examen des « thèses » pour l'élaboration de *bases juridiques de l'aménagement national,* présentées par la commission juridique. Deux séances y furent consacrées presque exclusivement, après lesquelles l'exposé définitif put être mis sous presse et publié. De même, les travaux de la « Sous-commission *maintien de zones de verdure* » furent examinés en fonction des thèses de la commission juridique et mis au net pour la publication. Les deux exposés ont paru dans le fascicule contenant la liste des membres 1958/59 et ont été communiqués séparément à toutes les communes de plus de 500 habitants, à la presse et aux autorités intéressées. La publication de ces thèses a reçu un excellent accueil en Suisse et à l'étranger. Le bureau de l'ASPAN a également rédigé les premières ébauches du rapport sur les *zones de verdure* conçu en collaboration avec des représentants de l'Association nationale d'éducation physique. Une grande attention fut donnée, de même, aux problèmes concernant la création d'un *Institut d'urbanisme* à l'Ecole polytechnique fédérale et la *formation des spécialistes de l'aménagement du territoire.* Le président se consacra tout particulièrement à ces questions et renseigna le bureau sur les efforts déployés.

Une autre tâche importante du bureau de l'ASPAN est celle de la *coordination* dans l'exécution de plans d'aménagement. Durant l'exercice en question, le bureau a dès lors étudié en détail la question de la collaboration, de l'échange d'idées et du travail administratif relatif aux expertises faites par des spécialistes et différentes organisations.

Dans le cadre de la future *Exposition nationale de 1964,* notre Association a conçu le projet d'organiser une campagne de propagande pour l'aménagement national. Le comité a décidé d'instituer un fonds financier spécial à cet effet.

Commission technique

Cette commission d'experts, chargée principalement des problèmes spécifiques de l'aménagement national, s'est occupée des questions de la *formation des spécialistes de l'aménagement du territoire* et du *contrat d'aménagement.* Les travaux de deux séances d'une journée entière chacune se sont concrétisés en la forme d'une pétition au président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale. De nouveaux groupes furent formés pour étudier les problèmes de l'*exposition au soleil, du volume de construction et de circulation* et du *droit d'achat d'appartements* (recherches de bases), ainsi que d'une *bibliographie.* Le groupe d'experts chargé du problème des *zones de verdure* dans les communes a remis au bureau de l'ASPAN un rapport détaillé pour que celui-ci puisse prendre position à son sujet et le publier.

Bâtiments hauts et paysage / Sous-commission pour le maintien de zones de verdure

Cette sous-commission, déjà mentionnée dans notre dernier rapport d'activité, a terminé son rapport sous la direction de M. H. Peter, architecte cantonal en retraite. Ce rapport a été publié par le bureau de l'ASPAN sous forme d'un bref exposé, qui fut très bien accueilli par l'opinion publique.

Commission juridique

Ensuite d'une proposition soumise au comité le 4 mai 1957, la commission juridique a pris contact avec le Département fédéral de justice et police pour s'orienter sur les études en cours relatives aux mesures à prendre contre la *spéculation foncière.* La commission juridique estime opportun de ne pas anticiper le résultat de ces études; elle examinera ultérieurement la nécessité d'entreprendre elle-même des travaux analogues.

La commission s'est occupée principalement, pendant l'exercice en question, de l'élaboration de *lignes directrices concernant les bases juridiques des plans d'aménagement en droit suisse.*

La commission juridique s'est, de plus, imposé les tâches suivantes: élaboration de *directives pour la création d'un règlement de construction,* étude du problème d'une *protection suffisante des eaux souterraines* lors de l'exploitation des terres, étude du problème de la *création de réserves de terrain* pour les grandes tâches collectives de l'avenir. Elle a, en outre, procédé à l'examen préliminaire du matériel réuni à l'occasion de l'enquête faite auprès des communes concernant les règlements de construction; un premier rapport sur ce sujet actuellement en préparation sera adressé ultérieurement aux communes.

Commission de rédaction « Plan »

Cette commission s'est réunie les 21 juin 1957 et 30 janvier 1958 pour examiner les affaires en cours de la rédaction; plusieurs propositions furent présentées pour l'amélioration de notre revue tant au point de vue du contenu que de la forme. Le 30 janvier 1958, la commission de rédaction fut invitée par l'imprimerie Vogt-Schild à visiter les locaux de l'entreprise à Soleure. M. Vogt renseigna la commission sur l'organisation de cette imprimerie moderne; c'est là qu'est mise sous presse notre revue « Plan », appréciée en Suisse et à l'étranger pour sa présentation parfaite.

Conférence des secrétaires

Cette conférence a pour but essentiel de coordonner l'activité des différents secrétariats régionaux et de permettre l'échange d'idées et d'expériences. Deux réunions ont eu lieu à Zurich, le 6 décembre 1957 et le 13 novembre 1958, au cours desquelles les secrétaires présentèrent des rapports d'activité. On y délibéra également de l'utilité d'établir une liste des noms et des qualifications des « planistes » suisses.

Secrétariat permanent

En tant que seul organe permanent de notre Association, le secrétariat doit veiller à la coordination des différents groupes régionaux et doit exécuter tous les travaux administratifs de nos propres commissions. Il est également chargé des travaux de secrétariat des groupes régionaux du Nord-Est de la Suisse, de même que d'une partie des travaux des groupes régionaux de la Suisse centrale, contre rémunération appropriée. La quantité de travail effectuée pour le groupe régio-

nal du Nord-Est fut particulièrement élevée durant l'exercice en question du fait de la création de groupes régionaux dans la région de Zurich. La plus grande part des heures de travail fut toutefois consacrée aux nombreux services aux membres de l'Association.

Conseils professionnels. Faisant suite à la journée d'étude « L'industrie et le plan d'aménagement », de nombreuses demandes furent adressées au secrétariat au sujet des problèmes soulevés par le choix de l'implantation des entreprises industrielles. Divers de nos membres, surtout des petites communes, consultèrent le secrétariat pour des projets de constructions hautes, de même qu'à l'occasion de la préparation ou de l'exécution de plans d'aménagement. Les demandes précises de conseil ou d'expertise furent, selon la coutume, transmises par le secrétariat aux urbanistes compétents.

La brochure intitulée « L'industrie et le plan d'aménagement ». En collaboration avec la Maison Schindler & Cie S. A., fabrique d'ascenseurs et d'électromoteurs, Ebikon, le secrétariat a publié un résumé des conférences présentées lors de l'assemblée générale de 1957; cette brochure richement illustrée, éditée en qualité de n° 2 des publications ASPAN, fut offerte à chaque membre de l'ASPAN.

Portefeuille « Aménagement national ». L'exposé sur « Les bases juridiques de l'aménagement en droit suisse », ainsi que les « Thèses pour la conservation des terres de culture » ont été imprimés et remis aux membres dans les versions en langues allemande et française. Un portefeuille pratique a été conçu par le secrétariat pour les y classer, de même que toutes les futures publications de l'Association. Ce portefeuille a été remis, sur demande, aux membres, moyennant paiement du prix coûtant.

Liste des membres. Les travaux préparatoires pour la nouvelle édition de la liste des membres ont été assez longs, car il fallait tenir compte de nombreuses mutations. La liste contient, outre les thèses susmentionnées, les statuts en leur forme définitive. Notre secrétariat se demande maintenant si, à l'avenir, il ne vaudrait pas mieux publier simplement un supplément indiquant les modifications, afin d'éviter tous les deux ans la répétition des frais d'impression pour la liste complète.

Voyage d'étude dans le Mezzogiorno. Ce voyage en Italie centrale et méridionale pour l'étude des grands travaux d'aménagement de la Cassa del Mezzogiorno avait été préparé par le secrétariat à l'intention de nos membres. Malheureusement il fallut y renoncer à cause du nombre insuffisant d'inscriptions, fait dû probablement à la longue durée du voyage.

Communications. Les communications paraissant régulièrement dans le *Plan* sont adressées à tous les membres, à la fin de chaque année, sous forme de tirage à part. Dès lors nos adhérents sont bien informés sur la vie et l'activité de l'Association. Ces pages de communiqués ont pour but essentiel de développer les contacts entre le secrétariat et nos membres.

Service de presse. L'introduction du service de presse en langues allemande, française et italienne a fait ses preuves. Une surveillance temporaire a démontré que nos services sont retenus par un grand nombre de journaux suisses. Ainsi, par exemple, notre assemblée générale du 4 mai 1957 à Lucerne a été commentée en détail par 90 journaux, dont quelques-uns de première importance. Le service de presse en langue allemande est dirigé par M. C. Burkhard, celui de langue française par M. le professeur B. Liengme et celui de langue italienne — également adressé à de nombreuses communes tessinoises — est dirigé par M. A. Arcioni.

« Plan. » Tandis que le service de presse sert avant tout à propager les idées et la doctrine de l'aménagement, notre revue *Plan* s'adresse au spécialiste. Grâce aux exemplaires à notre disposition, nous pouvons réaliser des échanges avec d'autres revues, surtout des journaux spécialisés de Suisse et de l'étranger, lesquels sont classés dans une section spéciale de la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale.

Aménagement du réseau routier principal. Les plans préparés par la Commission fédérale d'aménagement ont été soumis à tous les cercles intéressés. Notre secrétariat, en collaboration avec une commission nommée à cet effet et avec les différents groupes régionaux intéressés, a rédigé un mémorandum, en partie très détaillé, sur les tracés proposés. Il y a de fortes chances que les points de vue du planisme soient largement pris en considération dans l'aménagement du réseau routier principal suisse. Nous le devons surtout à la collaboration directe de membres du bureau de l'ASPAN, particulièrement M. le professeur Gutersohn, M. Soutter, ingénieur, M. le conseiller d'Etat O. Stampfli, M. le conseiller national R. Reichling et M. E. Aebi, vice-directeur, ainsi que M. J. Bernath, ingénieur cantonal et membre de la commission technique, dans la Commission fédérale de planification. Le fait que le secrétaire de la Commission fédérale, M. R. Ruckli, chef de l'Inspection des travaux publics, soit membre de notre bureau, a également facilité grandement cette collaboration.

Contacts avec l'étranger. Nous avons eu l'occasion de présenter les lignes générales de l'aménagement national en Suisse à diverses personnalités des Etats scandinaves, d'Angleterre, des U. S. A., de l'Amérique du Sud et du Nigéria; il s'agissait pour la plupart de spécialistes envoyés par l'Unesco. Le plus souvent, les instituts qui nous sont apparentés sont prêts à compléter cette instruction par des exemples. En outre, nous avons réalisé des échanges d'expériences et de matériel avec des institutions analogues à la nôtre en Allemagne, en Italie et en France. Lors des Journées internationales pour l'aménagement du territoire qui se sont tenues à Rome du 24 au 27 avril 1957, M. A. Rickenbach présenta un exposé sur « l'Activité de l'ASPAN », tandis que M. H. Peter, architecte cantonal, représenta notre Association au 24e Congrès international de l'habitation et de l'urbanisme qui eut lieu en 1958 à Liège.

Bibliothèque. La bibliothèque de notre Association, confiée à l'Ecole polytechnique fédérale, s'est enrichie de quelques nouvelles acquisitions. Cette documentation est, gratuitement, à la disposition de nos membres.

Adhésion de nouveaux membres. Ensuite de l'assemblée générale de 1957 et grâce à la propagande du secrétariat, quelques importantes entreprises industrielles sont venues s'ajouter à l'effectif de nos membres. De même, nous sommes heureux de l'adhésion de nouvelles communes qui admettent toujours davantage l'importance de l'aménagement national et régional.

Durant l'exercice écoulé, l'effectif de nos membres a subi les fluctuations suivantes:

	1956	1957	1958
membres individuels	932	939	944
membres collectifs de droit privé	176	189	193
collectivités de droit public	264	274	280
total	1372	1402	1417

Instituts apparentés

Durant les deux années objet du présent rapport, M. le professeur H. Winkler, chef de l'Institut pour l'aménagement du territoire de l'Ecole polytechnique fédérale, a continué ses cours sur « l'introduction » et les « questions spéciales » du plan d'aménagement national, cours combinés de visites et d'excursions. Dans les séminaires d'aménagement local et régional, dirigés en collaboration avec M. le professeur H. Gutersohn, les questions suivantes furent traitées: en 1956/57, la région schaffhousoise du Randen, en 1957/58, la commune de Freienbach SZ, pour lesquelles des propositions d'aménagement furent élaborées (Rapports: Travaux de l'Institut pour l'aménagement du territoire de l'E. P. F., nos 13 et 14). En outre, le chef de l'Institut prêta sa collaboration aux

groupes spéciaux « Zones de verdure », « Formation des planistes » et « Réseau routier principal », ainsi qu'au groupe d'étude « Nouvelle ville » (groupe d'aménagement de constructions). Il a élargi le groupe d'étude sur la « Formation des spécialistes de l'aménagement du territoire » par l'adjonction de spécialistes de l'urbanisme, de la protection de la nature et par l'adjonction d'architectes paysagistes, dans le but de donner une base plus solide et une extension plus grande aux efforts de ce groupe.

* * *

Der *Vorstand VLP* trat am 13. Mai 1959 — vorgängig der Mitgliederversammlung — in der Universität Neuenburg zu seiner jährlichen Sitzung zusammen. Wie üblich, wenn diese Sitzung der Mitgliederversammlung vorangestellt wird, beschränkte sich der Vorstand auf die Erledigung der ordentlichen Geschäfte und die Vorbereitung der Mitgliederversammlung. Im Anschluss an die Beratung des Budgets wurde von verschiedener Seite festgestellt, dass die der Vereinigung zur Verfügung stehenden Mittel im Verhältnis zu ihren zahlreichen, zurzeit überaus aktuellen Aufgaben recht bescheiden sind. Es wäre gut, wenn weitere finanzielle Mittel zur Verfügung gestellt werden könnten.

Ueber die *Mitgliederversammlung 1959*, die am gleichen Tag in Neuenburg stattfand, wird in der nächsten Nummer des «Plans» ausführlich berichtet werden.

Der Arbeitsausschuss kam am 30. Juni 1959 in Zürich zu seiner 58. Sitzung zusammen. Zunächst nahm er vom Rücktritt von Hans Aregger als Redaktor der Zeitschrift «Plan» Kenntnis und wählte ihn in Anerkennung seiner verdienstvollen geleisteten Arbeit in die Redaktionskommission des «Plans».

Alsdann nahm der Arbeitsausschuss erneut zur Frage der vollamtlichen oder nebenamtlichen Besetzung der Geschäftsleitung VLP in Zürich Stellung. Die jetzige halbamtliche Geschäftsleitung befriedigt zwar für die laufenden Geschäfte durchaus, doch will man an eine Erweiterung der Aktivität der Vereinigung denken (Beratung, Nationalstrassen, Freihaltung von Grünflächen usw.); so rechtfertigte sich die Anstellung eines vollamtlichen Geschäftsleiters bestimmt. Der Arbeitsausschuss nahm deshalb in Aussicht, den Posten des Geschäftsleiters wiederum vollamtlich zu besetzen.

Von einer Regionalplanungsgruppe wurde angeregt, die Ausscheidung der Jahresbeiträge auf VLP und RPGs neu zu überprüfen. Bis anhin wurden die eingegangenen Mitgliederbeiträge nach einem vom Vorstand VLP festgelegten Verteilungsschlüssel zwischen VLP und RPGs aufgeteilt. Besonders aktive Regionalplanungsgruppen erhielten jeweils auf ein Gesuch hin zur Erfüllung spezieller Aufgaben zusätzliche Beiträge. Der Arbeitsausschuss beschliesst, an diesem Vorgehen festzuhalten und keine Neuregelung zu treffen. Auf diese Weise ist am ehesten Gewähr dafür geboten, dass die zusätzlich ausgerichteten Beiträge auch wirklich zur Erfüllung bestimmter Aufgaben verwendet werden. Die Regionalplanungsgruppen sind verpflichtet, sich über die Verwendung derartiger Spezialkredite auszuweisen.

In diesem Sinne bewilligte der Arbeitsausschuss sodann der Regionalplanungsgruppe Nordwestschweiz pro 1959 für spezielle Facharbeiten einen Betrag von Fr. 3000.—, ausserdem der Regionalplanungsgruppe Suisse occidentale, welche im letzten Jahre eine starke Aktivierung erfahren hat, für einen regelmässigen Informationsdienst an sämtliche französischsprechenden Mitglieder und zahlreiche Gemeinden einen Zuschuss von Fr. 2000.—.

Der Arbeitsausschuss setzte sich alsdann sehr eingehend mit dem Problem einer besseren Koordination innerhalb der VLP und mit andern Organisationen ähnlicher Zielsetzung auseinander.

Von der Regionalplanungsgruppe Suisse occidentale kam die Anregung, es sei im Zusammenhang mit dem Bau der schweizerischen Nationalstrassen eine interkantonale Stelle zu schaffen, welche einheitliche Richtlinien für das Errichten von Tankstellen an den Autobahnen und für die Einfügung der Strasse ins Landschaftsbild sowie über ähnliche Probleme auszuarbeiten hätte. Es wird dabei ausdrücklich an eine Kommission gedacht, die sich nicht um technische Belange des Strassenbaus zu kümmern, sondern lediglich landesplanerische Aspekte zu behandeln hätte. Das Problem ist durch den Beginn des Baues der Nationalstrassen in der Regionalplanungsgruppe Suisse occidentale zurzeit besonders dringend, dürfte in absehbarer Zeit aber auch in andern Kantonen aktuell werden. Der Arbeitsausschuss beauftragte daher die Geschäftsleitung, sich diesbezüglich mit Herrn Oberbauinspektor Dr. R. Ruckli, der der heutigen Sitzung leider nicht beiwohnen konnte, in Verbindung zu setzen. RA G. Béguin, jetziger Präsident der Regionalplanungsgruppe Suisse occidentale (RPG-SO), orientierte des weitern, dass man sich auch in der französischsprechenden Schweiz sehr eingehend mit den Problemen des Planernachwuchses auseinandersetzt und sehr an den an der Eidg. Technischen Hochschule in Zürich diesbezüglich erzielten Erfolgen interessiert sei. Vertreter der Universitäten Fribourg, Genève, Neuchâtel und Lausanne werden auf Anregung der RPG-SO demnächst zu einer Besprechung des Problems zusammenkommen.

In einem weitern Traktandum kam der Arbeitsausschuss auf einen von Obering. H. Blattner, ehemals Mitglied des Arbeitsausschusses, verschiedentlich geäusserten Wunsch nach Klärung der landesplanerischen Gesichtspunkte im Zusammenhang mit den Wasserwegen (z. B. des Canal Transhelvétique) zurück. Eine Kommission, in welche die Herren RA G. Béguin (Genf), Regierungsrat O. Stampfli (Solothurn) und ein praktisch tätiger Planer (voraussichtlich Arch. H. Marti) delegiert wurden, wird prüfen, in welcher Weise die VLP aktiv zur Förderung der Projekte mitwirken könnte. Wie beim Bau der Nationalstrassen sollen von der VLP auch hier keine technischen Fragen angeschnitten, sondern lediglich landesplanerische Probleme, wie z. B. die Auswirkungen auf die Region, die Trassefreihaltung usw., behandelt werden.

Abschliessend beschäftigte sich der Arbeitsausschuss mit den von Prof. Ch. Burky anlässlich seines Vortrages an der Mitgliederversammlung in Neuenburg aufgestellten Postulaten. Einige davon können ohne weiteres verwirklicht werden, andere benötigen eine Abstimmung auf die künftige Tätigkeit der VLP, und wieder andere schliesslich fallen in die Kompetenz der Regionalplanungsgruppen. Auf die letztgenannten wird an der nächsten Geschäftsleiterkonferenz zurückzukommen sein.

*

Die Gesellschaft «Neue Stadt» hielt ihre diesjährige Generalversammlung am 6./7. Juni 1959 in Biel und Magglingen ab und verband diese mit einer Arbeitstagung. Drei Gruppen setzten sich sehr eingehend mit den Problemen der Zentrumsgestaltung, der Seeaufschüttung und der Stadterweiterung der Stadt Biel auseinander. Als Nachfolger des bisherigen Präsidenten W. Aebli, der sein Amt infolge Arbeitsüberlastung niederlegen musste, wurde Arch. J. Hunziker, Zürich, bis anhin Obmann der Studiengruppe, gewählt.

Zürich, 9. Juli 1959.

H. Sigrist (Sekretärin VLP).